

Communiqué de presse du 11 avril 2016

| | |
|--------------|--|
| Sujet | Prises de position des Vert'libéraux genevois en vue des votations fédérales, cantonales et de la Ville de Genève du 5 juin 2016 |
| Contact | Denis Thorimbert, président, 078 635 22 78 Alexandre Peyraud, vice-président, 079 703 50 82 Jérôme Montessuit, vice-président, 076 507 74 11 |
| Expéditeur | Parti vert'libéral genevois, route de Saconnex-d'Arve 100, 1228 Plan-les-Ouates ge@vertliberaux.ch , www.ge.vertliberaux.ch |

Lors de son assemblée générale du 6 avril 2016, les Vert'libéraux genevois ont pris position sur les votes qui font l'objet de votes populaires le 5 juin 2016.

Votations fédérales

- NON à l'unanimité à l'initiative "En faveur du service public"
- Liberté de vote sur l'initiative "Pour un revenu de base inconditionnel"
- NON à 94% à l'initiative "Pour un financement équitable des transports"
- OUI à l'unanimité à la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA)
- OUI à 94% à la loi sur l'asile (LAsi)

Votations cantonales

- NON à 66,7% à l'initiative 154 "Pour des transports publics plus rapides"
- OUI à 89% à la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (contre projet à l'initiative 154)
- OUI à 94% au contreprojet si l'initiative 154 et le contreprojet sont les deux acceptés
- OUI à 90% à l'initiative sur la Traversée du Lac
- OUI à 79% à la modification de la loi sur les impositions des personnes physiques
- OUI à 89% à la modification de la LDTR

Votations communales - Ville de Genève

- OUI à 89% à la diminution du budget de la Ville de Genève sur la rubrique 31 (biens, services et marchandises)
- OUI à 83% à la diminution du budget de la Ville de Genève sur la rubrique 36 (subventions)

=====
Concernant l'initiative "**Pour un revenu de base inconditionnel**", un débat contradictoire entre Benoît Genecand, conseiller national", partisan du NON, et Michael Dupertuis, patron d'une PME, favorables à l'initiative, a suscité un débat nourri et passionnant. Les membres ont échangés avec conviction sur la pertinence de l'initiative, sa faisabilité et les moyens à mettre en œuvre.

Il a été relevé que tous les pays sont confrontés à une profonde mutation du travail. En effet, des emplois sont supprimés, d'autres souvent créés pour répondre à de nouveaux marchés et de besoins, mais un déséquilibre se crée en défaveur du plein emploi. La question fondamentale posée par l'initiative est de savoir avec quels moyens financiers et par quelles sources chaque membre de la société suisse doit recevoir pour subvenir à ses besoins : est-ce le fruit du travail ou l'Etat doit-il y participer de

plus en plus activement ? Les acteurs politiques et économiques doivent aborder de front ce sujet capital en raison de l'évolution de notre système économique que nous sommes en train de vivre. A défaut nos sociétés connaîtront de gros problèmes sociaux.

Pour les cinq questions touchant la mobilité, les Vert'libéraux refusent tant le "plus d'argent pour la voiture" (initiative fédérale), que "tout pour les transports publics" (initiative 154). Ils soutiennent en revanche le compromis proposé par le Grand Conseil avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. Tant qu'il n'y aura pas un réseau de transports publics dense sur la région lémanique et transfrontalière, il faudra composer avec la présence de plusieurs moyens de transports privés et publics sur un espace restreint et non extensible. Une cohabitation pragmatique est nécessaire, car le choix n'existe pas toujours. De même, **le soutien au principe de la Traversée du Lac** pour permettre un désengorgement du réseau routier du centre-ville est soutenu avec force. Une infrastructure routière doit être réalisée pour réaliser cet objectif en facilitant la connexion rive-droite-rive gauche du Grand-Genève. L'initiative a le mérite de laisser ouverte la question de savoir s'il faut un pont ou un tunnel. La pesée des intérêts économiques et environnementaux doit encore être faite et débattue.

Par l'acceptation de la diminution des dépenses de la Ville de Genève, les Vert'libéraux donnent un signal aux autorités communales politiques pour anticiper la diminution des recettes fiscales qui seront considérablement affectées par les prochaines et inéluctables réformes fiscales (RIE III). Ils invitent tant le Conseil municipal que le Conseil administratif de la Ville de Genève à avoir le courage de limiter les dépenses avec les effets que cela impliquent sur les habitants de la commune et ceux de la région qui bénéficient des prestations et des activités offertes. Cela nécessite une réflexion sur la pertinence ou pas de certaines prestations qui, supprimées, pourraient être indolores, car obsolètes ou inadaptées aux besoins réels de la population.

Par l'acceptation de la modification de la LTDR, les Vert'libéraux soutiennent le changement de loi qui vise à favoriser l'accès à la propriété de leur logement par les locataires qui y résident. Les conditions inscrites dans la loi, à savoir :

- acquisition par le locataire, d'une manière librement consentie, de l'appartement occupé effectivement depuis cinq ans au moins,
- limitation du prix d'acquisition à 6'900 francs/m², indexé sur l'indice genevois des prix à la consommation,
- garanties faites aux autres locataires de l'immeuble qu'ils ne seront pas contraints d'acheter leur appartement ou de partir,

permettent d'envisager avec sérénité ce changement de loi. La propriété d'un objet immobilier responsabilise son occupant et la méthode proposée favorise l'enracinement des personnes là où elles vivent et ont leurs habitudes. C'est un facteur de stabilité sociale.